

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fahamarinana

**MISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS**

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

STATISTIQUES DES MENAGES

E

.

P

.

M

1993

ANALYSE THEMATIQUE

GOUVERNEMENT MALGACHE

Crédit IDA (BANQUE MONDIALE) : Projet PASAGE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT : Projet MAG 89/006

**ENQUETE PERAMNENTE AUPRES DES
MENAGES**

**ACTIVITE AGRICOLE
1996**

AVANT-PROPOS

Comme il a été envisagé, le premier Atelier sur l'analyse thématique des résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages a eu lieu au SOLIMOTEL du 23 au 26 Janvier 1996. Il a comporté quatre thèmes entre autres : "Les activités agricoles des ménages en 1993". Les thèmes choisis d'un commun accord avec les bailleurs de fonds revêtent une importance capitale dans la préparation d'un certain nombre de projets ou de programmes d'activités au sein de plusieurs départements ou organismes.

Etant donné que l'EPM a été conçu pour être un dispositif et instrument de collecte de données statistiques, l'objectif premier de l'Atelier est de l'évaluer dans ce sens à travers le millier de variables recueillies tant sur la qualité que l'opportunité de ces dernières. Il s'ensuit que les principales matières premières à utiliser pour l'analyse thématique ne sont autres que les données de l'EPM. Mais compte tenu de l'objectif principal de l'Atelier, le spécialiste chargé de développer chacun des thèmes retenus a été invité à recourir à d'autres sources externes et ce, en vue d'enrichir le développement de l'analyse et de permettre l'engagement de réflexion sur les conditions des ménages.

C'est ainsi que, tant au cours du développement du thème que pendant les travaux de l'Atelier, des débats ont tourné autour des concepts et définitions utilisés dans l'interprétation des résultats de l'EPM. Il s'en est ressorti que des remarques ont été formulées au sujet des différences relevées entre les résultats de l'EPM et ceux d'autres sources statistiques. Particulièrement pour le thème se rapportant aux activités agricoles des ménages, le Recensement National de l'Agriculture (1984/1985) a été pris comme une des références externes.

Pour ce qui concerne les réflexions faites au cours de l'Atelier, il a été relevé la nécessité de compléter l'analyse par l'insertion de deux sous-thèmes portant sur la gestion et l'environnement socio-économique de la production agricole. Il s'agit des points se rapportant aux aspects techniques des activités agricoles, de l'appropriation foncières et de la commercialisation des produits. Quant aux suggestions émises par les participants, elles ont insisté sur la nécessité d'exploiter au maximum les données recueillies par l'EPM pour compléter l'analyse.

INTRODUCTION

Etant donné que l'unité d'analyse est le ménage, il y a lieu de rappeler sa définition pour une meilleure compréhension des résultats et pour permettre une comparaison avec d'autres sources. Le terme "ménage" englobe toutes les personnes, généralement unies par des liens de parenté, qui résident ensemble mais pas nécessairement sous le même toit, qui partagent la vie de cette union du fait de leur occupation ou pour d'autres raisons familiales ou économiques et qui reconnaissent l'autorité d'un chef. Si telle est la définition du ménage au sens démographique du terme, des nuances précises la différencient avec celle utilisée spécifiquement en agriculture. En effet, pour le ménage agricole, l'on ajouterait que les récoltes et les revenus sont en général mis en commun, d'une part, et les autres personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage mais vivant avec les autres membres du ménage respectent l'autorité du chef et partagent les obligations et les droits, le bonheur et le malheur ainsi que le travail et le revenu. Dans ce contexte, les membres du ménage s'occupent de l'agriculture en cultivant la terre, en élevant du bétail ou des volailles quels que soient les dimensions ou l'effectif de ces derniers.

Du point de vue de la comptabilité nationale, les ménages constituent une catégorie d'agents pouvant être décontractées en un certain nombre de catégories socio-professionnelles selon leur activité économique extra-professionnelle. Toutefois, du point de vue de leur activité professionnelle de production, ils figurent sous la rubrique des entreprises non financières en général et celle des entreprises individuelles en particulier. C'est donc dans ce dernier cas de figure qu'ils seront étudiés dans le cadre de ce thème.

Dans ce sens, les ménages ont été suivis sur une période de douze mois calendaires pour mieux appréhender toutes les facettes de leurs activités. Selon leurs conditions économiques et sociales, un certain nombre de critères ont été utilisés pour mieux identifier les ménages selon les besoins de l'analyse. C'est ainsi que la répartition par milieu utilisant la localisation géographique a permis la segmentation en urbain et rural. Pour mieux affiner, on s'est aussi servi de types d'activités et d'autres critères s'y rattachant pour définir les groupes socio-économiques. Pour continuer la recherche, on a utilisé un troisième modèle de répartition des ménages s'appuyant sur la distribution en groupes selon un ordre croissant en fonction de l'évolution des conditions de vie. C'est ainsi que les subdivisions découlant de ces critères ont été combinées pour décrire les ménages dans leurs activités agricoles. De telle démarche est rendue nécessaire par le fait que la population est à la fois actrice et finalité du développement économique en général et de la production agricole en particulier.

LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES VIS-A-VIS DES ACTIVITES AGRICOLES

La population totale des ménages en 1993 compte 12.332.994 personnes pour un nombre de ménages estimés à 2.501.861 unités. Du point de vue pyramides des âges, cette population présente les caractéristiques suivantes :

- des courbes de fréquence décroissante avec l'âge,
- des creux pour les groupes d'âge de 45 à 50 ans,
- un débordement pour la tranche de 50 à 55 ans.

Comparativement avec les résultats du RNA d'il y a 10 ans, l'on note en ce temps-là un rétrécissement assez rapide après 35 ans et un décrochement assez sensible à partir de 15 ans pour les deux sexes. Il ressort de ces caractéristiques qu'avec une allure assez régulière, il se traduit une certaine jeunesse de la population ; avec une base relativement large, il marque une fécondité élevée ; avec le rétrécissement après 35 ans, il est noté une faible espérance de vie à la naissance et avec le décrochement sensible après 15 ans, il est remarqué un certain exode rural et mouvement migratoire notable.

Pour ce qui est de la taille des ménages, pour la population de l'ensemble du pays, elle est composée de 4,93 personnes et pour le milieu rural, elle est de 4,89 personnes si elle l'était de 4,7 en 1962 et 4,5 en 1975.

La population totale présente cette caractéristique que presque 80% des malgaches âgés de 7 ans et plus travaillent dans le secteur agricole en ayant des comportements uniformes. Plus précisément, la tranche d'âges 7 à 64 ans comporte 73% de la population malgache, laquelle constitue aussi la population en âge de travailler en milieu rural surtout. Par ailleurs, la population rurale est très jeune avec cette indication que la proportion d'individus d'âges actifs (14 à 64 ans) tourne entre 50 et 53,5% de l'ensemble.

Quant au mouvement migratoire de la population, il est appréhendé par des questions adressées aux individus âgés de 15 ans ou plus. Après exploitation des informations, il se trouve qu'il n'y a pas de véritable mouvement migratoire intéressant à Madagascar. Toutefois, l'on note que le mouvement le plus important est celui partant d'un milieu rural vers un autre pour les partants ayant un emploi au départ et ce, pour le motif de recherche d'emploi. Pour les autres postulants à la migration, le déplacement est motivé pour d'autres raisons que la recherche d'emploi.

S'agissant du niveau d'instruction acquis, si un peu moins de 30% de la population instruite vit en milieu urbain, le taux d'instruction y est de 82,2%, alors que cette proportion n'est que de 54,4% en milieu rural. En considérant le sexe, il se trouve que la proportion de femmes instruites au plus bas niveau est beaucoup plus grande, à tel point qu'en milieu rural qu'il y a 1137 garçons pour 1000 filles instruites. De cette constatation, on peut percevoir que les individus se destinant à l'activité agricole sont plutôt restés au niveau primaire en général.

I.1 - QUELQUES INDICATEURS SUR LES POPULATIONS TOTALE

ET AGRICOLE

I-1.1. LOCALISATION SELON LE MILIEU ET L'ACTIVITE

Sur un effectif total de 12.332.994 habitants, la population rurale est largement dominante avec 9.691.907 habitants, soit 78,6% du total. Avec l'adjonction de la population des centres urbains secondaires (CUS) à cause de la similitude dans le paysage socio-économique, elle représente 85,3% de l'effectif de la population totale du pays. Cette population est censée être de type agricole de part leur vocation et leur localisation géographique.

Quant à la population urbaine qui compte 2.641.027 habitants, elle n'ignore pas totalement les activités agricoles car une partie notable s'y adonne en l'exerçant avec une certaine intensité. En effet, certains membres des entités familiales concernées pratiquent des travaux agricoles en l'instar de leur homologue du milieu rural. Ce qui amène à affirmer que la population agricole n'est pas totalement rurale, par le fait que l'environnement urbain aurait favorisé le développement des activités agricoles.

POPULATION ET MENAGES SELON DE GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE ET LE MILIEU

Unité : personne, nombre

GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE	POPULATION	NOMBRE DE MENAGES	TAILLE DE MENAGE
Grandes et Moyennes Exploitations	3.828.171	741.531	5,16
Petits Exploitants	4.615.406	971.831	4,75
Eleveurs et Pêcheurs	1.449.081	291.737	4,97
Sous-ensemble du Secteur primaire	9.892.658	2.005.099	4,93
CAPITALE	1.156.206	228.989	5,05
AUTRES G.C.U.	657.320	126.288	5,20
C.U.S.	827.501	166.808	4,96
MILIEU RURAL	9.691.907	1.979.778	4,89
ENSEMBLE	12.332.934	2.501.861	4,93

La population agricole du secteur primaire constitue 80,21% de la population totale du pays en répartissant en milieu rural essentiellement et en milieu urbain accessoirement. Il se trouve que 98,98% de la population agricole résident en milieu rural dans près de 1.800.000 ménages, soit 98,74% du secteur agricole et 79,13% de l'ensemble du pays.

I-1.2. SITUATION DE LA POPULATION ACTIVE\

Vis-à-vis de l'activité se rapportant à l'agriculture, il faudrait se pencher sur le potentiel humain en regardant la situation de la population active. Il s'agit de la partie de la population formée d'individus âgés de 15 à 65 ans. Le choix des deux bornes est dicté par le fait que c'est en conformité avec la réglementation en vigueur tout en précisant qu'en milieu rural, il y a quelques débordements en raisons de la précocité et du recul de l'âge effectif au travail.

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR MILIEU ET PAR SEXE

Unité : personne

MILIEU	SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
CAPITALE	322.407	349.453	671.860
AUTRES G.C.U.	176.776	195.504	372.280
C.U.S.	213.166	241.498	454.664
MILIEU RURAL	2.416.455	2.470.025	4.886.480
ENSEMBLE	3.128.804	3.256.480	6.385.284

Si il y a 10 ans au cours du RNA le degré d'activité de la population est de 59,6%, il se trouve qu'en 1993 sur le plan global, la population active représente 51,77% de la population totale du pays. Le taux de dépendance se trouve être ainsi de 1,93 pour l'ensemble de la population et de 1,98 en milieu rural. Le rapport de masculinité est de 96 hommes pour 100 femmes dans la population active. La répartition de la population active est telle que 76,53% des actifs se trouvent en milieu rural pour 23,48% en milieu urbain. Le rapport de masculinité en milieu rural est 978 hommes pour 1.000 femmes actives alors qu'en milieu urbain, il l'est de 906 hommes pour 1.000 femmes actives. De ce fait, on peut penser que la recherche d'emplois et la candidature à la migration seraient l'apanage des femmes. Mais il faut se rendre à l'évidence qu'en raison de la division du travail tant au sein du ménage qu'au sein de l'exploitation, l'activité des femmes est plutôt orientée vers les travaux domestiques qui ne requièrent pas beaucoup trop de la qualification. Mais cette considération n'enlève en rien quant à l'importance impérieuse du travail des femmes et à leur contribution dans le développement en général.

I-1.3. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

La connaissance du degré d'instruction de la population est importante dans la mesure où elle permet de mieux formuler et mieux cibler à priori les messages de développement et les innovations techniques que l'on voulait véhiculer et transmettre tant auprès de la population en général qu'au monde agricole en particulier.

Dans la suite, le niveau d'instruction et le degré d'alphabétisation obtenu par tout individu âgé de 4 ans ou plus selon le cours suivi. Il se trouve que, selon les résultats de l'EPM, l'instruction a touché 60,5% de la population totale dont 44,8% jusqu'au niveau primaire, avec cette particularité de présenter une grande différence entre la milieu rural et le milieu urbain, respectivement de 54% et de 82%.

Quant à la situation en référence au groupe socio-économique et au milieu d'appartenance, elle se présente comme suit : on dénombre 85,82% et 68,59% de la population totale du pays comme individus instruits respectivement au sein de l'ensemble des groupes socio-économiques et dans les activités du secteur primaire. S'agissant de la répartition au sein de la population du secteur primaire, il est noté que 88,75% des instruits se trouvent en milieu rural.

**REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION
PAR SEXE, PAR GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE ET PAR MILIEU**

Unité : personne

MILIEU & GROUPE SOCIO- ECONOMIQUE	Sexe masculin			Sexe féminin			TOTAL
	Primai- re	Autres	Sous- Total	Primai- re	Autres	Sous- Total	
- MILIEU URBAIN	231582	238308	469890	231322	250165	481487	951917
Grandes et Moyennes Exploitations	54375	51490	105865	48038	55980	104018	210423
Petits Exploitants	91551	82448	173999	101418	94668	196086	370085
Eleveurs & Pêcheurs	85656	104370	190026	81866	99517	181383	371409
- MILIEU RURAL	1749632	2056277	3805909	1568127	2133190	3701317	7507226
Grandes et Moyennes Exploitations	710160	854275	1564435	608861	903529	1512390	3076825
Petits Exploitants	809227	905527	1714754	776523	999572	1776095	3490849
Eleveurs & Pêcheurs	230245	296475	526720	182743	230089	412832	939552
- ENSEMBLE SECTEUR PRIMAIRE	1981214	2294585	4275799	1799449	2383355	4182804	8458603
Grandes et Moyennes Exploitations	764535	905765	1670300	656899	959509	1616408	3286708
Petits Exploitants	900778	987975	1888753	877941	1094240	1972181	3860934
Eleveurs & Pêcheurs	315901	400845	716746	264609	329606	594215	1310961
ENSEMBLE DES GSE	2433934	2803871	5237805	2304115	3041740	5345855	10583660

Pur l'ensemble des groupes socio-économiques, on dénombre 980 individus instruits du sexe masculin pour 1.000 femmes instruites, avec toutefois un taux respectif de 947 femmes instruites pour 1.000 hommes instruits au niveau primaire contre 922 hommes instruits pour 1.000 femmes instruites au-delà du niveau primaire. Ce qu'on peut traduire que les femmes ont une légère supériorité en instruction que les hommes contrairement à certaines idées qu'on se fait.

I-1.4. POSITION DE LA POPULATION VIS-A-VIS DU DEPLACEMENT ET DES MALADIES

En considérant la migration comme étant un déplacement d'une zone de départ à une zone d'arrivée, l'enquête s'est adressée aux individus âgés de 15 ans ou plus, c'est-à-dire la frange de la population active. Dans l'ensemble, le mouvement concerne 2.205.145 malgaches et représente ainsi 17,88% de la population total de l'Ile.

MOUVEMENT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Unité : personne

ZONE D'ARRIVEE	ZONE DE DEPART			TOTAL
	Capitale	Autres GCU	CUS & Rural	
Capitale	164.722	51.304	156.775	372.801
Autres GCU	32.341	27.761	112.158	172.260
CUS et Milieu rural	119.107	181.271	1.359.703	1.660.081
T O T A L	316.170	260.336	1.628.636	2.205.142

Vis-à-vis de l'emploi, les postulants en déplacement sont constitués en majeure partie de gens occupés pour 48,31%, d'étudiants pour 22,80%, d'hommes/femmes au foyer pour 18,14%, de chômeurs pour 1,06% et de gens en quête d'emploi pour 3,08%. Ce qui montre que le motif de migration est accessoirement lié à la recherche d'emploi. Cette partie de la population candidate à la migration représente 34,53% de la population active. Si le mouvement au sein du milieu rural concerne 1.359.703 personnes, soit près de 2/3 du total, le déplacement du milieu rural vers les centres urbains ne représente que 268.933 personnes, soit 12,19% du total. Ce qui veut dire que l'exode rural n'est tellement tentant pour les gens, surtout que le motif n'est pas aussi lié à l'emploi.

Quant à la position vis-à-vis des maladies, il se trouve qu'au cours de l'enquête sur la population âgée de 4 ans au moins un peu moins de 1 million s'est déclaré malade avec une interruption d'activité et ce, pour le cas des groupes socio-économiques du secteur primaire, soit 11,23% de ce dernier et 8,98% de l'ensemble des groupes socio-économiques. Au sein du secteur primaire, ce sont les personnes des petits exploitants sont les plus affectées par la maladie (30,18% de ceux qui ont une interruption d'activité), suivies de celles des grandes et moyennes exploitations pour 27,08%. S'agissant de la répartition par milieu, ce sont les gens du milieu rural qui sont les plus vulnérables à la maladie en constituant 79% du total.

**REPARTITION DES MALADES AYANT UNE INTERRUPTION D'ACTIVITE PAR GROUPE
SOCIO-ECONOMIQUE ET PAR MILIEU**

Unité : personne

GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE	Sexe masculin	Sexe féminin	TOTAL
Grandes et Moyennes Exploitations	131.758	125.601	257.359
Petits Exploitants	127.959	158.824	286.783
Eleveurs & Pêcheurs	45.097	41.677	86.774
MILIEU URBAIN	79.913	119.420	199.333
MILIEU RURAL	359.550	391.475	751.025
ENSEMBLE DU PAYS	439.463	510.895	950.358

I.2 - LES MENAGES AGRICOLES

Quant aux ménages agricoles, ils peuvent être appréhendés par la même démarche que pour la population . Si la grande majorité des malgaches vivent en milieu rural, une partie prépondérante des ménages ruraux sont dirigés par des personnes pratiquant une activité agricole. S'agissant des ménages urbains, une partie non négligeable a à leur tête des personnes d'adonnant aux activités agricoles. En effet, selon la définition adoptée en la matière, une condition nécessaire et suffisante pour qu'un ménage soit du type agricole est que le chef ou un ou plusieurs membres cultivent la terre ou élèvent du bétail ou des volailles.

I-2.1. LE RESPONSABILITE DE LA DIRECTION DES MENAGES

SELON LE SEXE

De par le parallélisme avec la population agricole, la distribution géographique des ménages agricoles est aussi proche de celle de cette dernière. Par ailleurs, il est bon de signaler selon certaines sources que le taux de chef de ménage agricole est une donnée caractéristique du milieu. En effet, ce taux est le rapport entre l'effectif des chefs de ménages d'un groupe d'âge et d'un sexe donné à la population du même groupe d'âge et du même sexe. Globalement à Madagascar, ce taux est de 58% pour le sexe masculin et de 33% pour le sexe féminin. Et sans distinction de sexe, sur 3 personnes âgées de plus de 20 ans rencontrées dans les ménages agricoles, il y aura une qui en est le chef.

**REPARTITION DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF PAR CATEGORIE
D'EXPLOITATION DU SECTEUR PRIMAIRE ET PAR MILIEU**

Unité : nombre

GROUPE SOCIO- ECONOMIQUE	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble pays	
	Total	Dirigés par femme	Total	Dirigés par femme	Total	Dirigés par femme
Grandes et Moyennes Exploitations	45.671	5.784	695.863	73.578	741.531	79.362
Petits Exploitants	82.191	16.420	889.640	186.306	971.831	202.726
Eleveurs & Pêcheurs	80.642	13.235	211.095	36.318	291.737	49.553
Total Secteur pri- maire	208.504	35.439	1.796.598	296.202	2.005.099	331.641
Ensemble du pays	522.085	119.486	1.979.776	358.206	2.501.861	477.692

La localisation spatiale par milieu des ménages est telle que, s'il y a 79,13% des ménages qui se trouvent en milieu rural pour l'ensemble du pays, la situation dans le secteur primaire montre que 89,60% des ménages sont implantés en milieu rural. La particularité se trouve dans la situation que, si dans l'ensemble du pays pour le secteur primaire, près de 16,54 % des ménages sont dirigés par des femmes, 16,98% le sont pour les ménages de petits exploitants, alors qu'en milieu rural plus de 16,48% des ménages ont à leur tête une femme, plus de la cinquième (20,94%) concernant les petits exploitants.

Sur l'ensemble du pays, 19,09% des ménages sont dirigés par des femmes avec cette différence que ce taux est de 22,89% en milieu urbain et 18,09% en milieu rural. Dans le secteur primaire, la situation est telle que 16,54% ont à leur tête une femme (16,49% en milieu rural et 17% en milieu urbain). La différence se fait grande au niveau des groupes socio-économiques du secteur et traduit ainsi un choix de prédestination au niveau des responsabilités. Si pour les ménages des petits exploitants le taux est de 20,86%, 16,98% pour les ménages des éleveurs et pêcheurs, il ne l'est que de 10,70% pour ceux des grandes et moyennes exploitations. Ce qui peut être traduit qu'on hésite un peu à confier la direction d'une entreprise d'une certaine envergure à des femmes.

I-2.2. LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES MENAGES

Pour pouvoir mieux apprécier la performance des activités agricoles des ménages, il est bon de connaître les conditions dans lesquelles ils mènent leur vie quotidienne. En effet, de tel cadre pourrait être un facteur favorable ou une contrainte entravant l'organisation de la vie économique des ménages, devant avoir des répercussions positives ou négatives sur l'exercice des activités dans une certaine sérénité.

En ce qui concerne l'occupation de leur logement, il ressort des résultats de l'EPM que le statut de propriétaire est le lot de l'écrasante majorité des ménages : trois ménages sur quatre le sont sur l'ensemble du pays. Comme locataire, ils ne sont 8,62% du total pour l'ensemble du pays. Pour le reste des 16,80%, ils se partagent dans divers statuts entre autres l'occupation gratuite ou la mise à disposition par autrui.

**REPARTITION DES MENAGES SELON LE STATUT D'OCCUPANT DU LOGEMENT
PAR MILIEU**

Unité : nombre

MILIEU	STATUT D'OCCUPATION			TOTAL
	Locataire	Propriét.	Autres St .	
Milieu urbain	156.600	259.764	105.721	522.085
Milieu rural	59.162	1.606.045	314.569	1.979.776
Ensemble du pays	215.762	1.865.809	420.290	2.501.861

Si l'on regarde la situation par milieu, il se trouve que les ménages du milieu urbain sont dans des conditions beaucoup plus défavorables, car un peu moins de 50% ont le statut d'occupant propriétaire, près d'un tiers sont des locataires et le reste se partage d'autres statuts. En milieu rural, la situation se rapproche de celle de l'ensemble du pays : 81% en sont propriétaires, près de 3% seulement sont des locataires et près de 16% occupent leur logement dans divers statuts dont celui de l'occupation gratuite. Les ménages du milieu rural auquel appartiennent ceux du secteur primaire sont ainsi beaucoup plus bien lotis et sont dans des conditions favorables à un certain épanouissement de leur vie familiale.

Pour ce qui est du type de combustible utilisé, les habitudes spécifiques du milieu influent sur la pratique des ménages pour l'ensemble du pays. En effet, si en milieu urbain, le charbon et le bois se disputent le choix des ménages avec respectivement 50,65% et 44,08% des pratiques, en milieu rural, l'écrasante majorité (95,21%) est obligée à recourir à l'utilisation du bois et 4,45% choisissent le charbon. C'est ainsi que sur l'ensemble du pays, 1,37% seulement des ménages ont la possibilité d'utiliser d'autres sources de combustible comme le pétrole ou le gaz. Le problème de déforestation ainsi que son effet sur l'environnement ne fait que se confirmer, auquel des réflexions plus approfondies méritent d'y être consacrées, ne serait-ce que sur le côté de l'amélioration du confort des ménages et de l'allègement des charges liées à la recherche de ces combustibles.

**REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE COMBUSTIBLE
PAR MILIEU**

Unité : nombre

MILIEU	TYPE DE COMBUSTIBLE			TOTAL
	Bois	Charbon	Autres	
Milieu urbain	230.151	264.452	27.482	522.085
Milieu rural	1.884.893	88.013	6.870	1.979.776
Ensemble du pays	2.115.044	352.465	34.352	2.501.861

Quant à l'accès aux sources d'eau potable, l'opposition du milieu urbain avec celui du milieu rural imprime sur la situation au niveau de l'ensemble du pays. En effet, en milieu rural, si 70% des ménages ont recours aux plans d'eau éparpillés dans la nature, seuls près de 8% ont la possibilité d'utiliser les équipements liés aux installations d'adduction d'eau. En milieu urbain, c'est plutôt le contraire : 61,56% ont accès aux sources évoluées découlant des infrastructures modernes, tandis que 19% seulement s'approvisionnent en eau potable sur les plans d'eau. C'est ainsi que pour l'ensemble du pays, les sources d'approvisionnement en eau potable se trouvent dans l'ordre décroissant suivant : les plans d'eau pour 59,40% des ménages, le puits pour 21,50% du total et les autres pour 19,10% de l'ensemble. Ce problème de source d'eau potable mérite d'être étudié de près, car il est indéniable que la carence en la matière constitue une des causes des maladies de la population en général et de celle active en particulier. Son impact aura certainement sur le niveau de production des personnes, surtout actives et par voie de conséquence sur la performance des activités de production de l'ensemble de la population.

**REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'EAU POTABLE
PAR MILIEU**

Unité : nombre

MILIEU	Source d'eau potable			TOTAL
	Plan d'eau	Puits	Autres	
Milieu urbain	99.087	101.561	321.437	522.085
Milieu rural	1.387.043	436.299	156.434	1.979.776
Ensemble du pays	1.486.130	537.869	477.862	2.501.861

LE CADRE D'EXERCICE DES ACTIVITES AGRICOLES PAR LES MENAGES

II.1 - L'EXERCICE DES ACTIVITES AGRICOLES PAR LES MENAGES

Il se trouve que de par cette prépondérance des activités agricoles, 82,3% des ménages possèdent ou exploitent des terres. La riziculture occupe plus des 2/3 des superficies sous cultures et les cultures permanentes sont localisées dans la partie orientale de l'Ile. La superficie physique sous culture à Madagascar est estimée à environ entre 18.000 et 20.000 km² dont l'utilisation varie d'une région à une autre selon le climat, le relief, voire la densité de la population.

Deux grandeurs sont utilisées pour indiquer le niveau de mise en valeur des sols : le taux d'irrigation et le coefficient d'utilisation des terres. Le taux d'irrigation donne la proportion des superficies économiques dont la culture exige de l'irrigation, tandis que le coefficient d'utilisation donne une indication sur la pratique des cultures successives et/ou de l'association des cultures. Au niveau national, le taux d'irrigation est de 38,9% actuellement (42,7% il y a dix ans), ce qui corrobore la prédominance de la riziculture. Quant au coefficient d'utilisation des terres, il est de 1,19 signifiant que 20% de la superficie physique soit affectée à des cultures successives ou à des associations des cultures ou les deux à la fois.

Quant au statut d'occupation des parcelles de terres, il se trouve que 68,4% des ménages agricoles sont propriétaires de leurs parcelles. Cette situation des ménages par rapport au statut d'acquisition a une influence sur la situation juridique de l'occupation des parcelles : l'occupation contraignante (location et/ou métayage) ne représente que 27% des terres exploitées contre 13% il y a dix ans.

Pour ce qui concerne la possession du bétail, 32,5% des ménages agricoles sont propriétaires de leur cheptel. L'effectif moyen de cheptel par ménage est le suivant : 25 têtes pour l'élevage bovin, 4 pour le porcin et 35 pour le caprin / ovin pour ceux qui en pratiquent. Selon d'autres sources en l'occurrence le RNA et en conformité à l'assertion plus haut en ce qui concerne l'effectif des animaux, il est relevé il y a 10 ans que chaque ménage possède 11 têtes de bovins, 18 têtes de caprins/ovins et 13 volailles.

II-1.1. L'ACQUISITION ET POSSESSION DES ACTIFS

Aux fins d'une meilleure appréciation du fonctionnement des exploitations agricoles des ménages, il est bon de savoir comment et dans quelles conditions ont constitués les actifs de leurs entreprises. Pour ce faire, on va se concentrer sur trois éléments majeurs à savoir les terres, le cheptel et l'équipement.

MODE D'ACQUISITION DES TERRES PAR LES MENAGES

Unité : ménage

MODALITES	CAPITALE	AUTRES GCU	CUS	RURALE	TOTALE
Achat	-	144	-	704	848
Location	942	2.045	8.297	70.301	81.585
Métayage	8.057	1.294	5.017	81.440	95.808
Sans frais	26.043	9.112	24.631	207.720	267.506
Par villages	1.497	389	2.542	53.901	58.329
Héritage indiv.	3.212	1.907	2.758	145.991	153.868
TOTAL	39.751	14.891	43.245	560.057	657.944

En matière de possession de terres pour l'exploitation, l'EPM trouve une moyenne d'un peu moins de 4 Ha par ménage (3,80 Ha) comparativement avec les résultats du RNA, cette évaluation paraît énorme en étant à plus de 3 fois de la situation d'il y a 10 ans. Toutefois, on ne va pas s'attarder sur la valeur de l'estimation vu que les objectifs premiers de l'EPM ne sont pas de se substituer à des enquêtes spécifiques comme le RNA. Ce qu'on peut retenir est qu'au cours de l'exécution de l'EPM, il est relevé qu'il y a près de 658.000 ménages qui sont candidats à l'acquisition des terres aux fins d'exploitation. Ils représentent ainsi 32,81% des ménages toutes spéculations confondues et 38,40% des ménages s'occupant exclusivement des cultures.

Il se trouve que les ménages candidats à l'acquisition ont obtenu des terres dans la majorité des cas par une allocation gratuite par des individus ou la communauté villageoise de leur implantation et ce, selon le régime coutumier. Vient en seconde position l'acquisition onéreuse par la location ou le métayage pour 26,96% des cas. Ensuite se positionne l'obtention par voie d'héritage pour 23,38% des cas. Et il est à faire remarquer la part très infime sinon négligeable de l'achat (0,13%). C'est dire que les ménages n'ont pas de possibilité de ce côté en raison certainement de la faiblesse de leurs revenus restreignant ainsi l'épargne.

En fonction du milieu, c'est dans les CUS et le milieu rural qu'on rencontre la majorité écrasante des candidats à l'acquisition des terres. Dans la Capitale et les autres GCU, on n'en recense que 8,30% des candidats à l'acquisition. Pour le milieu rural, les trois modes d'occupation sans frais, la location onéreuse et l'héritage se partagent les ménages pour une proportion respective de 48%, 27% et de 25%. S'agissant du milieu urbain, ce sont toujours les mêmes modes énoncés précédemment par ordre qui permettent aux ménages de s'acquérir des terres respectivement pour 67%, 22 et 9% des ménages.

Le cheptel

En matière de gros bétail, les résultats de l'EPM confrontés à d'autres sources comme le RNA confirment la prépondérance de l'espèce bovine tant en fréquence d'élevage qu'en effectif. L'élevage de bovin représente à lui seul plus de 80% de l'effectif du gros bétail et se présente dans toutes les régions de l'Ile, avec cette particularité d'une exploitation sur 2 s'y consacre exclusivement et que la Côte Ouest et l'Extrême Sud de l'Ile demeurent par tradition le fief pastoral selon le mode extensif.

S'agissant de l'élevage en général, 1 exploitation sur 250 le pratique de manière exclusive. Spécifiquement, l'élevage porcin est répandu dans la mesure où une exploitation sur 5 possède au moins un porc. Mais la consommation de viande porcine étant liée aux pratiques coutumières ou religieuses, cette

espèce s'avère très peu présente dans certaines régions où la population islamisée est importante. C'est ainsi que les 2/3 des effectifs appartiennent aux Faritany d'Antananarivo et Fianarantsoa.

Quant aux petits ruminants (caprins et ovins), ils ont un effectif avoisinant les 1.200.000 têtes avec une aire d'élevage plus régionalisée : le seul Faritany de Toliary concentre 80% des éleveurs et des effectifs pour chacune des ces deux espèces. Pour les petits animaux de type basse-cour, la possession est presque généralisée car 8 exploitations sur 10 en ont. Etant donné qu'il s'agit de produits destinés à la consommation des ménages, une minorité d'exploitation se consacre à l'aviculture dans un objectif purement commercial. Les autres types d'élevage particulier se répartissent différemment sur le territoire national avec un caractère exclusivement domestique.

L'équipement

Une des principales caractéristiques de l'activité agricole des ménages est son faible niveau de mécanisation ou d'équipement. La catégorie de matériel la plus répandue est celle de petits matériels, généralement des outils rudimentaires à vocation multiple et de surcroît peu onéreux. Les autres plus spécialisés sont pour leur part plus localisés. C'est ainsi que pour le matériel de labour, on a recensé une charrue pour 5 exploitations et en moyenne les ménages possèdent une charrue pour près de 7 Ha.

Quant au matériel de récolte, mis à part les différents types de faucilles, cette catégorie est particulièrement rare à Madagascar car une exploitation sur 50 possède un équipement de cette catégorie. Pour le matériel de transformation, on en a enregistré dans une exploitation sur 300 visitées, bien que l'activité de transformation est déclarée comme étant une occupation des ménages. Pour ce qui est du matériel de transport, on estime qu'un ménage agricole sur 4 en possède pour le transport des hommes ou des marchandises. La répartition en type révèle le degré d'évolution dans le domaine : 75% sont de catégorie simple et l'exemple de la charrette, de la brouette et du tréteau 24% de catégorie semi-évoluée comme la bicyclette ou la pirogue.

II-1.2. L'ETAT DES SOUS-SECTEURS D'EXERCICE

Le sous-secteur de la production agricole

Comme les activités économiques, notamment agricoles pour le cas présent, sont l'affaire de la population active, cette dernière se répartit spatialement à 23,5% dans le milieu urbain et 76,5% dans le milieu rural. Vis-à-vis de l'emploi, il se trouve qu'en milieu rural, le secteur primaire est le réservoir principal des occupations professionnelles à plus de 90%. En milieu urbain, il ressort également que le secteur primaire est au premier rang tant pour l'activité principale que secondaire ou moindre de la population active. Ainsi, il est indéniablement le bien-fondé du choix du thème relatif aux activités agricoles des ménages malgaches pour cet atelier. Et ce n'est par hasard que le secteur agricole est un des fondements de l'activité économique de Madagascar. Et ceci s'affirme dans les principaux indicateurs du pays :

- contribution pour plus du tiers dans les composantes du PIB
- fourniture de plus de la moitié des matières premières pour les secteurs secondaire et tertiaire
- occupation de plus de 70% de la population active
- source de 80% des recettes d'exportation même si les exportations ne représentent que 5% de la production agricole

il s'ensuit que les résultats du secteur agricole déterminent dans une large mesure la performance globale de l'économie, d'une part, et qu'en contrepartie, ils sont directement affectés par les mesures et la stratégie générale de développement.

Du point de vue de la distribution des ménages pratiquant les activités agricoles, elle coïncide pratiquement avec celle de la population rurale dans l'espace. Ainsi, si les Hautes-Terres abritent 39,3% des ménages pour 40,7% de la population, le Sud et le Sud-Ouest a les 9,8% des ménages et 9,2% de la population. De telle distribution trouve ses explications dans les vocations naturelles respectives des différentes régions dans le domaine de l'agriculture.

Quant à la distribution des terres exploitées, il semblerait qu'il y ait plus de ménages dans la tranche médiane (de 0,25 à moins de 1,5 Ha) que dans les tranches supérieure ou inférieure. C'est ainsi que 38% des ménages sont dans les Hautes-Terres, si pour le Sud-Sud Ouest, ils sont de 14,7%. Il s'ensuit que les Hautes-Terres et le Sud-Sud Ouest exploitent des petites parcelles et que les moyennes et grandes exploitations se trouvent dans le Nord, l'Ouest et l'Est.

Par ailleurs, la taille démographique des exploitations varie peu d'une région à l'autre. Les ménages agricoles de taille démographique restreinte et ceux de taille élevée représentent une forte minorité respectivement de 27% et 11% pour tout Madagascar. Ainsi, les exploitations de taille restreinte sont plus fréquentes dans le Sud-Ouest et le Nord par rapport aux autres régions, alors que les exploitations de taille démographique élevée sont assez importantes sur les Hautes-Terres.

En ce qui concerne le mode cultural pratiqué par les ménages agricoles, le relief et l'emplacement naturel des cours d'eaux le déterminent. C'est ainsi que 61% des exploitations ne sont pas irriguées et que la proportion de parcelles irriguées n'atteint pas les 40%. De là découle que les meilleures proportions de parcelles irriguées sont attribuées à la riziculture et se trouvent être importantes sur les Hautes-Terres et l'Est en étant favorisées par la pluviométrie.

Le sous-secteur de l'élevage

Dans le pays, comme il n'existe pratiquement pas d'activités spécialisées au sein des ménages agricoles, il n'est pas toujours facile de distinguer les éleveurs des agriculteurs et vice versa. En effet, quelque soit le milieu d'appartenance des ménages (urbain ou rural), si les ménages exploitant des parcelles de terres représentent 48,5% de l'ensemble, ceux ayant déclaré avoir du cheptel ou des volailles le sont pour 32,5% du total.

Selon le milieu, si dans les centres urbains on rencontre principalement trois types d'élevage (bovins, porcins et volailles), en milieu rural, tous les types d'élevage se pratiquent. Ainsi, si l'élevage bovin occupe une place de choix, l'élevage de volailles ne l'est pas moins quelque soit le milieu. Pour ce qui concerne l'élevage des ovins et caprins, il est plutôt assez localisé dans le pays.

D'une manière globale, les grandes tendances en matière d'élevage sont les suivantes :

- une exploitation agricole sur deux élève du gros bétail ;
- les animaux de basse-cour sont présents dans quatre exploitations sur cinq ;
- si les caprins ont des effectifs en nombre de têtes équivalant à celui des porcins, leur pratique est plutôt régionalisée avec une concentration de près de 90% dans le Sud-Sud Ouest ;

- si la côte ouest et l'extrême-sud du pays, caractérisés par un élevage extensif, demeurent par tradition le fief pastoral de Madagascar ;

- l'espèce bovine y est prépondérante comme partout ailleurs dans le pays et il y a globalement autant de bovins que d'individus dans les ménages malgaches.

Le sous-secteur de transformation agricole

Dans le cadre de l'inventaire des activités et des emplois des ménages pour mieux cerner les sources de revenus, on peut relever celle se rapportant à la transformation agricole produisant des boissons artisanales, des farines, de l'huile alimentaire et autres. D'emblée, il faut signaler que ce type d'activité intéresse un peu moins de 10% des ménages localisés à plus de 90% en milieu rural, sans qu'il soit pratiqué à titre principal.

Comme cette activité a besoin d'intrants de plusieurs sortes en fonction de la production envisagée, il s'avère que pour l'ensemble du pays, près de 80% des ménages-exploitants utilisent tout ou une partie de leur production pour la transformation. Toutefois, la part des achats n'est pas négligeable et cela se justifie dans la mesure où la proportion de la destination ventes des principales récoltes agricoles est assez conséquente malgré la variation d'une région à l'autre. Une distinction est à faire par contre en ce qui concerne les productions provenant des cultures de rente, dans la mesure où la vente des produits après conditionnement prévaut dans le domaine.

II-2. LA PERFORMANCE DES ACTIVITES AGRICOLES DES MENAGES

II-2.1. LA PRODUCTION AGRICOLE "stricto sensu"

La production agricole est largement assurée par le secteur traditionnel des ménages agricoles.

Comme on l'a déjà signalé, l'EPM n'a pas l'ambition de se substituer à une enquête spécifique sur des thèmes particuliers : raison pour laquelle des différences notables sont relevées dans la comparaison de ses résultats d'estimation avec ceux des autres sources comme le RNA.

Toutefois, il est noté à travers quelques cas comme le paddy, le haricot, le café pour lesquels les estimations sont comparables, que le niveau de production de ces cultures n'a pas beaucoup évolué en l'espace de 10 ans. Ce qui montre que leur production n'a pas beaucoup évolué en dépit des efforts de vulgarisation, le caractère traditionnel du système cultural aidant.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DES CULTURES

Unité : Tonne

CULTURES	EPM 1993	RNA 1984/85	
		Sect. trad.	Ensemble
Paddy	2.224.640	2.436.300	-
Maïs	236.518	109.635	110.705
Manioc	2.121.587	2.828.005	3.556.505
Pomme de terre	20.377.610	104.335	104.485
Patates douces	304.097	629.795	630.225
Haricot	32.896	33.150	35.305
Pois du cap	6.695	-	-
Bananes	395.190	1.380.860	1 401.610
Tabac	11.456	-	-
Vanille	7.915	19.335	19.640
Girofle	6.821	14.000	15.546
Café	99.406	80.900	87.485

II-2.2. LE COUT DE PRODUCTION DES MENAGES

En ce qui concerne les cultures, il n'y a pas de différence significative dans la manière de gérer le coût de production pour l'ensemble des ménages et pour ceux qui ont à leur tête une femme comme chef. La caractéristique est telle que le gros des dépenses est consacré à la rémunération de la main d'oeuvre en accaparant près de 50% des frais. Viennent ensuite les intrants agricoles pour une proportion variant autour de 30%. Ce qui ne laisse pas beaucoup de place aux matériel et équipement.

Pour ce qui est de l'entretien du cheptel, une distinction s'impose entre les ménages dirigés par une femme par rapport à l'ensemble des ménages : si la gent féminine met beaucoup dans la nourriture, elle met au second plan les soins vétérinaires et services divers, alors que pour l'ensemble des ménages, la nourriture compte pour près de 2/3 des dépenses et les soins vétérinaires avec les services divers accaparent plus de 36% du coût de production. Cet état de fait montre que les femmes, avec leur habitude de ne s'occuper pour la plupart du temps que la basse-cour et les petits animaux des élevages spécifiques, négligent ainsi certains aspects liés à un bon entretien de l'élevage. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne devrait pas confier à la gent féminine le soin de l'élevage.

COUT DE PRODUCTION DES CULTURES

Unité : Pourcentage

POSTES DE DEPENSES	TOUS MENAGES	MENAGES CHEF FEMININ
- Engrais, insecticides	23,98	19,60
- Semence	7,85	11,90
- Matériel, emballage	5,03	4,34
- Carburant, lubrifiant	3,46	0,02
- Pièces de rechange	2,02	0,00
- Main d'oeuvre	44,58	46,90
- Stockage, réparation	1,80	1,12
- Transport	4,44	3,40
- Location, équipement	3,68	9,10
- Autres coûts	3,16	3,62
	100,00	100,00
COUT DE PRODUCTION DU CHEPTEL		
Unité : Pourcentage		
POSTES DE DEPENSES	TOUS MENAGES	MENAGES CHEF FEMININ
- Nourriture	60,71	85,44
- Soins vétérinaires	14,85	4,96
- Services divers	21,16	8,74
- Transport nourriture	1,39	0,21
- Autres coûts	1,89	0,65
	100,00	100,00

II-2.3. L'UTILISATION DES RECOLTES PAR LES MENAGES

Une certaine dichotomie au niveau des cultures est perceptible à travers le mode d'utilisation des récoltes par les ménages. Les cultures temporaires, généralement à usage vivrier, ont pour destinations principales par ordre décroissant, l'auto-consommation, la vente commerciale, la constitution de réserve soit pour le semis et/ou la couverture des besoins urgents ponctuels ainsi que la rémunération des terres et de la main d'oeuvre. Quant aux cultures de rente, de par leur appellation, sont plutôt destinées à la vente principalement pour se procurer des revenus monétaires. Ce n'est qu'après et de loin viennent la constitution de la réserve et l'autoconsommation, lesquelles n'atteignent même pas la proportion de 15% des récoltes. En tant que tel, les produits des cultures de rente contrairement aux produits vivriers sont des biens échangeables par excellence et alimentent ainsi l'économie marchand des ménages.

DESTINATION DES RECOLTES

	Paddy	Légumi- neuses	Maïs	Patates	Manioc	Légumes	Tabac	Café
Métayage	4,9	0,2	1,3	2,0	0,6	-	1,07	0,14
Ventes	24,2	38,9	35,5	9,6	15,9	80,7	88,99	87,00
Transformat°	0,8	0,1	0,0	-	0,1	-	0,00	0,32
Semis	6,0	2,5	4,4	-	0,0	1,7	0,00	0,07
Main d'oeuvre	2,6	0,0	0,9	3,4	0,5	0,8	-	0,27
Alim. Animale	0,1	-	1,4	8,0	3,0	-	-	-
Pertes	2,1	2,4	4,6	0,6	2,6	0,4	0,00	0,63
Réserve	17,1	8,6	17,5	4,8	11,5	15,2	-	(
Auto-consom.	42,2	7,3	34,4	71,5	65,8	1,2	9,84) 11,57
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

De par cette configuration de la destination des récoltes, l'activité de transformation agricole des ménages se limite à des préparations pour la consommation domestique et au conditionnement des produits destinés à la vente. La transformation proprement dite au sens industriel du terme n'est pas l'apanage des ménages en raison même de la faiblesse de ces derniers en équipement adéquat. C'est ainsi qu'il n'est pas surprenant d'apprendre par les résultats de l'enquête que l'essentiel des intrants des ménages dans ce genre d'activité provient t de leur propres productions (77,75% des ménages). Cette proportion est de 85,33% pour les grandes et moyennes exploitations, 80,50% pour les petits exploitants et près de 60% pour les éleveurs et pêcheurs.

En proportion de l'ensemble				
	Total propre prod.	Intrants	Ensemble	Intrants propres
GSE DES MENAGES				
Ménages des Gdes et Moyennes exploitations	111.126	94.820	5,34	4,55
Ménages des petits exploitants	73.574	59.231	3,53	2,84
Ménages des éleveurs	44.528	26.477	2,14	1,27
Ensemble ménages	240.663	187.127	11,56	8,99

II-2.4. BUDGET DES MENAGES

Revenus monétaires des ménages

REVENUS (En milliards de Fmg et %)

SOURCES DES REVENUS	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES							
	Gdes & Moy. exploitat°		Petits exploit.		Éleveurs pêcheurs		Ensemble GSE	
	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%
Revenu salarial	48,1	5,55	74,2	20,57	125,0	35,68	759,7	26,39
Revenu net agricole	703,0	81,10	89,8	24,89	128,0	36,55	1377,8	47,85
Revenu net non agricole	56,6	6,53	67,8	18,79	63,1	18,01	364,9	12,67
Revenu des transferts	8,9	1,03	14,4	3,99	4,6	1,31	61,4	2,13
Revenu de la propriété	13,2	1,52	30,6	8,48	7,1	2,03	92,0	3,20
Autres revenus	37,0	4,27	84,0	23,28	22,5	6,42	223,4	7,76
TOTAL	866,8	100,0	360,8	100,0	350,3	100,0	2879,2	100,0
Nombre de ménages	741.531		971.831		291.737		2.501.861	
REVENU MOYEN	1.168.933		371.258		1.200.739		1.150.823	

Pour ce qui est de la masse des revenus distribués, le secteur primaire en tient plus des 2/3 (68,7%) dans la proportion de 44% pour les ménages des grandes et moyennes exploitations, 3% pour ceux des petits exploitants et 18% pour ceux des éleveurs et pêcheurs. Mais en dépit de cette prépondérance, le niveau moyen du revenu des ménages, ceux du secteur primaire sont au delà de toute attente en se plaçant derrière les cadres, les entrepreneurs et les autres salariés. C'est ainsi que les grands exploitants agricoles ne se trouvent qu'au septième rang, les petits exploitants au neuvième rang et les éleveurs/pêcheurs au sixième rang de la hiérarchie.

Du point de vue du montant global, le revenu moyen de l'ensemble des GSE équivaut à celui des ménages des grandes et moyennes exploitations, tandis que celui des ménages d'éleveurs et pêcheurs en est légèrement supérieur. Ce qui semble montrer que dans le secteur primaire, les activités agricoles exercées sur de grandes surfaces et liées à l'élevage sont beaucoup plus rémunératrices. Tandis que les ménages de petits exploitants sont les plus mal lotis dans l'ensemble du fait que leur revenu toutes sources confondues ne représente que le tiers de celui du total des ménages en raison d'une certaine concentration (ils représentent près du tiers de l'effectif des ménages).

Concernant les sources de revenus, le trait commun est que le revenu net agricole constitue la principale provenance et pour les ménages du secteur primaire et pour l'ensemble des GSE : ce qui confirme le caractère essentiellement agricole de l'économie domestique malgache. Si pour les ménages des grandes et moyennes exploitations, le revenu net agricole fournit l'écrasante majorité du revenu global, les sources sont beaucoup plus diversifiées pour les ménages des petits exploitants et ceux des éleveurs et pêcheurs. Ceci laisse transparaître que eu égard à l'envergure de leurs activités agricoles, ces catégories de ménages ont recours à d'autres activités pour compléter "l'agriculture" en privilégiant le salariat surtout ou même d'autres.

DEPENSES (En milliards de Fmg et %)

POSTES DES DEPENSES	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES							
	Gdes & Moy. exploitat°		Petits exploit.		Eleveurs pêcheurs		Ensemble GSE	
	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%
Alimentation	549,67	74,3	604,65	76,2	239,83	74,1	1977,08	71,7
Habitation	39,26	5,3	38,88	4,9	22,04	6,8	198,26	7,2
Habillement	58,52	7,9	54,75	6,9	23,66	7,3	206,52	7,5
Transport	8,15	1,1	9,52	1,2	6,48	2,0	55,07	2,0
Santé	26,67	3,6	26,98	3,4	10,37	3,2	96,37	3,5
Education	8,89	1,2	7,93	1,0	5,83	1,8	55,07	2,0
Culture et Loisirs	4,44	0,6	4,76	0,6	3,56	1,1	27,54	1,0
Autres	44,45	6,0	46,02	5,8	11,99	3,7	140,43	5,1
MASSE TOTALE	740,1	100,0	793,5	100,0	323,8	100,0	2756,3	100,0
Nombre de ménages	741.531		971.831		291.737		2.501.861	
DEPENSE/MENAGE	999.014		816.500		1.110.932		1.100.621	

S'agissant de la masse de dépenses effectuées, les ménages appartenant au secteur primaires font plus des 2/3 de l'ensemble des ménages malgaches (67,49%) dans les proportions de 40% pour les grands exploitants, 43% pour les petits exploitants et 17% pour les éleveurs et pêcheurs. De par leur prépondérance tant en effectif qu'en masse de dépenses, les ménages du secteur primaire imprime en quelque sorte leur standing général de vie à l'ensemble des ménages malgaches pour situer le niveau de dépenses par ménage aux alentours de 1 Million de Fmg par an. Ce qui laisse penser que, quel que soit le milieu, les ménages malgaches dans son ensemble ont un niveau de dépenses incompressibles de par la pression des besoins surtout essentiels. Mais il est toujours à signaler que les ménages de petits exploitants semblent vivre au-dessus de leurs moyens de ce, pour les raisons évoquées ci-dessus.

En ce qui concerne les postes de dépenses, il ressort des résultats de l'enquête que, tant pour l'ensemble des ménages malgaches que ceux du secteur primaire, les dépenses d'alimentation accaparent autour de 75% des sorties d'argent. Quant aux postes pour l'habitation et l'habillement, ils font ensemble moins de 15% pour les ménages. Cet état de choses fait qu'il ne laisse qu'une place marginale pour les dépenses à caractère social et culturel (santé, éducation, loisirs) soit autour de 5% de l'ensemble. Ce qui n'est pas pour étonner si les effets se fassent sentir sur le niveau d'instruction et l'état sanitaire de la population surtout rurale.

Par ailleurs, un tel profil de consommation ne permet pas aux ménages de se constituer une épargne si minime soit-elle pour pouvoir faire face à un besoin de financement. C'est de là qu'il faut comprendre l'état stagnant sinon régressif de l'évolution d'envergure et d'équipement des exploitations des ménages agricoles. Ce qui ne manquerait pas d'avoir des incidences sérieuses sur la performance et la compétitivité de ces dernières.

REPARTITION DES MENAGES PAR SOURCE DE CREDIT, GSE ET MILIEU

Unité : nombre

MILIEU	Gdes & Moy. Exploitat ^o		Petits Exploitants		Eleveurs & Pêcheurs		Tous ménages	
	Toutes sources	Banques & assim.	Toutes sources	Banques & assim.	Toutes sources	Banques & assim.	Toutes sources	Banques & assim.
RURAL	244.909	7.470	280.981	8.885	81.593	2.152	674.699	20.123
. ANTA/RIVO	46.830	1.683	93.575	6.470	13.308	-	175.939	8.762
. FIANA/TSOA	27.390	1.164	67.604	1.690	4.707	-	104.487	2.854
. TOAMASINA	57.435	2.877	34.494	-	45.906	2.152	146.418	5.986
. MAHAJANGA	29.343	802	24.824	725	4.966	-	71.785	1.527
. TOLIARY	51.807	944	42.723	-	8.091	-	111.917	994
. ANTSI/NANA	32.104	-	17.761	-	4.615	-	64.123	-
URBAIN	7.164	385	29.907	413	27.645	1.085	164.426	4.982
. CAPITALE	213	-	13.802	-	11.295	893	76.162	2.812
. GCU	647	-	3.033	144	6.097	192	40.309	1.280
. CUS	6.304	385	13.072	269	10.253	-	47.955	890
ENSEMBLE	252.073	7.855	310.888	9.298	109.238	3.237	839.095	25.105

Du point de vue de sources de crédit, les ménages agricoles disposent de tout un réseau de sources allant des banques et assimilées aux individus particuliers en passant par l'église même. En ce qui concerne les ménages du secteur primaire, les banques et assimilées ne constituent qu'une infime partie de leurs sources : 3% pour l'ensemble, 3,13% pour les ménages des grandes et moyennes exploitations , 3% pour les petits exploitants ainsi que les éleveurs et pêcheurs.

Quant à l'usage qu'on en fait, les ménages ne destinent que très peu aux activités agricoles : si l'ensemble le fait pour 11,20%, ce sont les petits exploitants qui en consacrent près de 16%, les grandes et moyennes exploitations pour 11% et les éleveurs et pêcheurs pour 9,56%. Il est à noter que près de 840.000 ménages ont recours au réseau de crédit disponible, ce qui ne représente que 42% de l'ensemble du secteur primaire et ce, pour la grande majorité en milieu rural où les Faritany d'Antananarivo, Toamasina et Toliary détiennent le haut du pavé.

REPARTITION DES MENAGES SELON USAGE DE CREDIT, GSE ET MILIEU

Unité : nombre

MILIEU	Gdes & Moy. Exploitat°		Petits Exploitants		Eleveurs & Pêcheurs		Tous ménages	
	Tous usages	Agri-coles	Tous usages	Agri-coles	Tous usages	Agri-coles	Tous usages	Agri-coles
RURAL	244.909	26.477	280.981	47.572	81.593	8.041	674.699	82.400
. ANTA/RIVO	46.830	11.718	93.575	28.339	13.308	2.097	175.939	44.538
. FIANA/TSOA	27.390	763	67.604	4.656	4.707	-	104.487	6.344
. TOAMASINA	57.435	5.866	34.494	9.211	45.906	4.940	146.418	15.679
. MAHAJANGA	29.343	802	24.824	3.723	4.966	-	71.785	4.525
. TOLIARY	51.807	1.335	42.723	245	8.091	1.004	111.917	2.584
. ANTSI/NANA	32.104	5.993	17.761	1.398	4.615	-	64.123	8.730
URBAIN	7.164	1.256	29.907	1.961	27.645	2.404	164.426	11.499
. CAPITALE	213	-	13.802	-	11.295	967	76.162	2.278
. GCU	647	192	3.033	144	6.097	585	40.309	3.241
. CUS	6.304	1.064	13.072	1.817	10.253	852	47.955	5.980
ENSEMBLE	252.073	27.733	310.888	49.533	109.238	10.445	839.095	93.899

Toujours dans ce chapitre de l'usage du crédit obtenu dans les activités agricoles, l'équipement vient en tête pour 8,77% des ménages, suivi de l'achat de terres pour 7,36% et les intrants agricoles pour près de 7%. Dans l'ensemble, les ménages pensent que leurs soucis vont par ordre décroissant à la création/expansion d'entreprises (23%), aux biens de consommation (19%), aux habitations pour 14,10% et enfin aux dépenses sociales (éducation, santé) pour 6,74% et aux cérémonies et rites pour près de 6%. Ce profil de destination du crédit obtenu traduit ainsi le comportement des ménages vis-à-vis de leurs besoins ressentis.

REPARTITION DES CREDITS SELON L'USAGE

Unité : 1.000 Fmg et %

USAGE DU CREDIT	MONTANT TOTAL	
	Absolu	%
Terre agricole	9.398.545	7,36
Equipement	11.207.935	8,77
Intrants agricoles	8.873.737	6,95
Création/Expansion Entreprise	29.144.912	22,81
Habitations	18.003.512	14,09
Education	1.877.426	1,47
Santé	6.728.845	5,27
Cérémonies et rites	7.491.734	5,86
Biens de consommation	24.234.514	18,97
Autres	10.789.833	8,45
TOTAL	127.750.993	100,00

ELEMENTS DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRICOLES DES MENAGES

III-1. LES ASPECTS GENERAUX DES ACTIVITES AGRICOLES DES MENAGES

III-1.1. DU DISPOSITIF DE LA PRODUCTION

La place tenue par les activités agricoles des ménages tant au niveau de la population s'y engageant qu'à la diversité des spéculations pratiquées fait d'elles plus qu'un symbole pour l'économie du pays. Par ailleurs, la contribution du secteur primaire dans la formation du PIB et le poids des importations de denrées alimentaires sont l'objet de préoccupations majeures des autorités du pays. Pour s'en convaincre, il y a lieu de souligner certaines caractéristiques essentielles. De par sa diversité, le milieu agricole malgache offre une mosaïque de pratiques culturelles rendues possibles par l'existence de plusieurs microclimats et la présence d'un important réseau de culture irriguée.

L'agriculture en tant que telle est exploitée par des exploitations du type paysannal à production mixte et de superficie moyenne assez modeste. Dominée par la riziculture, elle souffre encore d'une mauvaise maîtrise de l'eau, laquelle constitue un facteur limitant à cause de l'inefficacité des infrastructures hydroagricoles. Dominant un peu moins de 400.000 Ha, les réseaux hydroagricoles ne fonctionnent qu'à moins de 50% de leur capacité, à tel point que les variations des conditions climatiques à cause des cataclysmes naturels en pleine saison culturale ne manquent pas de porter des coups assez sérieux sur le niveau de la production agricole.

En matière de techniques culturales, si le mode traditionnel sinon ancestral prend le pas largement sur les méthodes modernes, les exploitations agricoles à cause de leur faible équipement font recours massivement à la main d'oeuvre humaine surtout familiale. Ainsi, si les journées de travail requises par toutes les cultures peuvent être à la limite couvertes par l'offre existante, l'impératif du calendrier culturel et la simultanéité des cultures sont à l'origine des goulots d'étranglement pour la satisfaction de la demande. Par ailleurs, en matière d'encadrement, le système de vulgarisation et le mode d'intendance semblent être confrontés à des problèmes d'organisation, de qualité des services et de coordination des actions.

Pour ce qui est du financement de la production, l'agriculture ne fait pas l'objet d'un soutien conséquent pour pouvoir espérer un développement notable. A cet effet, les ménages agricoles sont obligés de se débrouiller tous seuls pour faire face aux besoins impérieux, si bien que l'option d'extension de leur exploitation est reléguée au rang du dernier de leurs soucis même souhaité. L'engouement pour la transformation primaire des produits pourrait être la voie d'obtention des ressources monétaires supplémentaires par les plus-values. Mais cette activité semble connaître un balbutiement en raison de la faiblesse du surplus dégageable de la production et l'archaïsme du matériel approprié disponible.

S'agissant de l'élevage, il est à faire remarquer qu'au sein des unités agricoles des ménages, l'agriculture et l'élevage sont assez étroitement associés avec cette particularité que :

- les volailles sont présentes dans 80% des exploitations,
- une exploitation sur deux élève du gros bétail,
- une exploitation sur 250 se consacre exclusivement à l'élevage,
- la Côte Ouest et l'Extrême Sud de l'Ile, caractérisés par un mode d'élevage extensif, demeurent par tradition le fief pastoral de l'Ile,
- pratiquement, il y a globalement autant de bovins que d'individus dans les exploitations malgaches.

Mis à part les parcs à boeufs faits de haies en branchages, pratiquement les infrastructures modernes n'existent que sur les régions des Hautes Terres réputées pour une intensification de l'élevage bovin. Il en est de même pour les équipements nécessaires à l'entretien des animaux et à la collecte et le traitement des produits de l'élevage.

Concernant la pêche, elle est l'apanage de la population des régions côtières qui est réputée pour ce genre d'activités exercées même en haute mer. Leur équipement est essentiellement composé d'une embarcation légère avec ou sans balancier et à voile, assortie d'un filet confectionné de façon artisanale. Au sol, les ménages ne disposent d'aucune installation de conservation à cause de l'éloignement des sources d'énergie, si bien qu'après déduction des produits de la capture destinés à la vente au frais et à la consommation familiale, l'excédent subit un certain traitement par le salage en attendant l'écoulement sur d'autres débouchés. Pour la pêche en eau douce, les gens n'ont d'autres matériels que les pirogues à pagaies, un filet artisanal et parfois des nasses. Le même circuit que ceux des produits de mer est suivi pour les captures.

III-1.2. DE LA GESTION DES DISPONIBILITES

D'après les résultats de l'EPM, mises à part les cultures légumières et de rente, le taux de commercialisation des produits atteint rarement la barre des 40%. Ce qui signifie que l'essentiel de la production est consacré à l'auto-consommation ou même sert de monnaie d'échange pour le paiement de la main d'oeuvre. Il se trouve que les activités agricoles des ménages ont seulement pour finalité principale la satisfaction des besoins domestiques.

De telle situation fait que même le ravitaillement interne de la population connaît un passage ardu, eu égard aux difficultés conjoncturelles de la collecte et de la distribution. Par ailleurs, l'évolution et la tendance de la demande en produits alimentaires viennent en rescousse pour aggraver la situation de l'équilibre "ressources/emplois" déjà précaire.

S'agissant des produits de l'élevage et de la pêche, la destination des produits est assez figée : le taux d'exploitation du cheptel est assez faible en raison du caractère contemplatif de sa possession d'une part, et l'immensité des débouchés des produits de la pêche face à la petitesse de la quantité de la prise à cause du caractère artisanal de l'équipement ne permet pas aux pratiquants de s'imposer et de développer la filière, d'autre part.

III-1.3. DES POTENTIALITES ET DES CONTRAINTES DES ACTIVITES AGRICOLES

Le sous-secteur « hydraulique agricole » est de loin le plus important et le plus actif de l'agriculture à Madagascar. En effet, il représente 70% de la valeur totale de la production agricole, 88% de la production rizicole et 20% du produit national brut. Mais, malgré les nombreuses sollicitudes, le niveau de performance reste limité sinon faible, car resté bien en dessous de son potentiel et de sa rentabilité. Toutefois, la maîtrise de l'eau est primordiale dans le développement de l'économie agricole.

Par ailleurs, les autres équipements ruraux pour la promotion et la valorisation des produits agricoles restent à améliorer par le fait que certaines transformations pourraient être assurées par les producteurs eux-mêmes en vue de l'accroissement de leur revenu. Plus est, la diversité des zones écologiques consécutives à l'existence d'une gamme de climats est un atout favorable à l'agriculture pour un large éventail de productions. En outre, les terres cultivables sont encore loin d'être exploitées car elles représentent environ 60% du territoire, alors que la superficie cultivée n'est que de 3 à 5% de la superficie totale du pays ; exploitée par une population pratiquement jeune et essentiellement rurale.

Mais face au grand potentiel agricole, beaucoup de facteurs sont à l'origine de la régression de la performance de la production agricole. Aux contraintes socio-économiques s'ajoutent celles d'ordre physique où viennent se greffer les contraintes d'ordre technique et organisationnel. En partant, l'insuffisance de crédits et d'investissements en égard à la faible rentabilité des activités rurales ne favorise guère la performance de l'ensemble des exploitations agricoles.

En adoptant une stratégie fondée sur la promotion des productions agricoles par l'intensité et la diversification de ces dernières, il est prouvé par des études récentes que l'agriculture présente des effets d'entraînement important sur le reste de l'économie du pays. La situation alimentaire du pays se trouve être améliorée suite aux progrès obtenus en matière de productions agricoles. Il s'agit donc de consolider les acquis pour pouvoir faire face à une demande croissante accélérée par une démographie galopante.

Par ailleurs, la promotion de certaines activités agricoles est en mesure de fournir des produits de substitution aux importations, permet de rehausser le niveau de consommation en protéines de la population et constitue le fondement du redéploiement de l'agriculture. Bref, les priorités semblent être indiquées aux productions stratégiques pour la sécurité alimentaire aux activités devant améliorer les revenus des ruraux et aux spéculations présentant un avantage économique comparatif suffisant.

III-2. L'EVOLUTION DES PRINCIPAUX PARAMETRES DU SECTEUR AGRICOLE

En essayant de comprendre les problèmes concernant le secteur, la revue de ses principales caractéristiques de façon simplifiée va permettre de dégager les faits saillants devant constituer des matières à réflexion.

Ainsi, la superficie agricole, en tant que réponse de des paysans face à la demande, n'a connu qu'un faible accroissement, alors que la potentialité en superficie cultivable est encore immense. L'état vétuste des ouvrages hydroagricoles et les effets néfastes des cataclysmes naturels y sont pour quelque chose. Par ailleurs, bien que l'agriculture occupe une large part de la population, le mode de production reposant sur une superficie moyenne très modeste demeure toujours au stade typiquement traditionnel. Il s'ensuit que la structure du coût de revient n'en ressent et n'a pas pu rendre aux produits agricoles le caractère de bien échangeable.

Du point de vue du niveau de la production, la situation actuelle fait ressortir que la quantité produite n'a pas beaucoup évolué et est marquée par un taux d'accroissement annuel à tendance plutôt à la baisse. Pour ne prendre que le cas du riz, il est constaté une presque invariabilité du rendement à l'hectare, lequel a perdu sa performance vis-à-vis du continent voisin et celui de l'Asie. De telle situation a fait désertier Madagascar du club des pays exportateurs de riz, alors que sa population reste réputée comme une grande consommatrice de la denrée.

En raison de la place occupée par l'agriculture dans le système de production des ménages, les produits agricoles n'en constituent pas moins une monnaie d'échange en appoint des revenus procurés par d'autres ressources. En effet, le faible niveau de mécanisation des exploitations et les exigences des cultures en techniques avancées sont autant de facteurs conférant à l'agriculture un caractère ne répondant presque pas à la notion d'utilité marginale des produits. Par ailleurs, la circulation des produits intra et inter-régionale ne peut pas se faire aisément, malgré qu'on note une certaine propension des ménages à vendre un peu plus de leurs produits. Si l'état actuel des voies de desserte concourt pour une large part dans cette situation, il est à noter que le secteur privé ne semble pas se bousculer dans l'activité de manière efficace après le désengagement de l'Etat.

Il est donc constaté que si les principaux paramètres du secteur n'ont pas pu évoluer de manière significative, c'est pour la simple et bonne raison que l'incitation par le prix reste bridée par la faiblesse des pouvoirs d'achat qui affecte également les ménages. Et il se trouve que l'équilibre "disponibilités/consommation" demeure très fragile, conférant ainsi au marché libre la place de détonateur des prix. L'illustration de ce phénomène se trouve être donnée par la situation vécue actuellement avec le riz.

III.3 - LES ORIENTATIONS GENERALES ET LES OBJECTIFS GLOBAUX

La politique pour le développement des activités agricoles vise ainsi à :

- . améliorer les conditions de vie en milieu rural,
- . augmenter la productivité agricole,
- . promouvoir l'ouverture aux marchés,
- . valoriser les ressources disponibles,
- . protéger l'environnement.

Pour ce faire, la démarche générale devrait s'articuler sur :

- l'instauration d'un environnement favorable et incitatif, afin de motiver davantage les agents économiques ruraux, en mettant un accent particulier sur le désenclavement des zones de production et l'amélioration des infrastructures de base ;
- le recentrage accru du rôle de l'Etat pour conforter ce dernier dans ses fonctions d'orientation, de promotion et de coordination, d'une part, et confier les activités de production aux ménages des paysans, à leurs organisations professionnelles et au secteur privé, d'autre part ;
- la politique de production axée sur l'amélioration de la productivité agricole, la responsabilisation effective des producteurs, l'aide à la spécialisation régionale progressive selon les atouts et les opportunités, la sécurisation des ménages producteurs et autres opérateurs par une protection intégrée, la gestion rationnelle des ressources naturelles, ainsi que l'amélioration des cadres institutionnel, juridique et financier propices au développement.

III.3 1 LA STRATEGIE GLOBALE ET LES AXES OPERATIONNELS DU PLAN D' ACTIONS

Consécutivement à de telles orientations et stratégies générales, il y a lieu de bâtir un plan d'actions par sous-secteur au sein duquel il s'agit de fixer les objectifs spécifiques, tracer des stratégies spécifiques et établir une série d'activités s'y rapportant. A titre d'illustration, passons en revue les deux sous-secteurs de la production agricole et de l'élevage.

Pour le sous-secteur de la production agricole, si l'objectif spécifique est de mettre les ménages paysans au centre d'intérêt principal, de professionnaliser le métier d'agriculteur pour pouvoir augmenter le revenu des paysans, la stratégie y afférente consisterait à structurer le monde rural par la formation et l'organisation des producteurs ainsi qu'à orienter la politique de production en fonction des débouchés. Le plan d'actions s'y rapportant tenterait de préparer les paysans vers des nouvelles responsabilités, de favoriser l'émergence d'une profession agricole organisée, d'instituer un système d'information - communication élargie et décentralisée - et de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation pour permettre l'appréciation de l'efficacité des actions entreprises.

Pour le sous-secteur élevage, l'objectif spécifique viserait à accroître et à diversifier les productions animales pour améliorer la ration alimentaire et dégager un surplus exportable. En ce qui concerne les stratégies spécifiques, il s'agit de renforcer la capacité du service public à mener les actions de son ressort, de promouvoir la constitution des groupements de producteurs et la privatisation de la profession vétérinaire et de renforcer la protection sanitaire des cheptels pour prévenir l'introduction de nouvelles maladies. Quant aux plans d'actions correspondants, l'accent sera mis dans la précision des missions de l'Etat en rationalisant les institutions du secteur public, l'initiation des groupements d'éleveurs à prendre en charge certains domaines d'activités et l'encouragement des vétérinaires à s'établir à leurs propres comptes.

III-3.2. LES ELEMENTS POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE

Des principes

Si tels sont plus haut les atouts possibles qui peuvent être mis sur le compte de l'agriculture, ce ne sont que des composantes nécessaires, mais pas suffisantes. En effet, en empruntant le vocabulaire marxiste, ils ne constituent que l'infrastructure sur laquelle vont se fonder les autres actions. Il leur faut, pour déboucher sur les résultats attendus, une superstructure dont la nature et les règles de fonctionnement devront être clairement définies dès le départ.

Pour ce faire, le choix des actions à entreprendre et la recherche des moyens et leviers de commande devront intéresser au premier chef les paysans producteurs et obéir à un certain nombre de principes mûrement réfléchis, tels l'adoption d'un ordre de priorité en fonction de l'efficacité, la notion de rentabilité à brève échéance, le concept de rationalité dans l'allocation des ressources rares et la création d'un environnement socio-économique favorable.

Bref, la redynamisation de l'agriculture malgache étant la finalité, le choix d'une nouvelle stratégie ne doit pas souffrir d'aucune improvisation de sa conception. Il devrait se baser sur le principe du mécanisme des causes et de leurs effets dans la mise en évidence des idées forces et la mise en relief de l'interdépendance des systèmes à adopter, pour déboucher enfin vers la recherche des interventions-clés au point de plus grande efficacité.

Des actions techniques

Du point de vue technique, il s'agit de concentrer les efforts sur les éléments essentiels du processus de production.

En premier lieu, il y a lieu d'assurer la maîtrise des ressources naturelles selon le schéma suivant :

- la priorité de l'entretien et la réhabilitation des réseaux existants avant les nouveaux aménagements ;
- la sélection et la graduation dans la mise en valeur des terres selon leur vocation et en faisant appel à des technologies moins avides de capitaux ;
- la mise en place d'un dispositif d'alerte rapide en matière de prévision des récoltes en temps opportun.

En second lieu, il importe de mettre à la portée des paysans les facteurs de production dont ils ont besoin par :

- la composition selon les conditions particulières à chaque région d'une gamme de techniques culturales à adopter, sous forme de programmes à combinaison judicieuse de thèmes dont la toile de fond est le respect du calendrier culturel ;
- la production de semences de qualité et l'amélioration de leurs modes d'allocation et de diffusion ;
- l'approvisionnement suffisant des paysans en engrais et produits phytosanitaires en sus de la recherche et la vulgarisation de types de fertilisation disponibles sur place ;
- la promotion des types particuliers d'équipement et de matériel correspondant le mieux aux besoins et permettant d'atténuer le caractère physiquement pénible des travaux agricoles.

Troisièmement, il y a lieu de mettre au point certaines technologies appropriées en matière de gestion des disponibilités, afin d'éviter que les acquis des efforts de production ne soient annihilés par une mauvaise passe en cette matière. Citons entre autres :

- la recherche des méthodes de récolte et de technique de stockage en vue de la réduction et de la prévention des pertes des produits ;
- l'amélioration du mode de collecte et la maîtrise des circuits commerciaux en vue de rendre fluide la circulation des produits et stimuler la demande ;
- la constitution des stocks de sécurité pour régulariser la demande et ce, en fonction du planning des besoins et de la capacité de stockage ;
- l'établissement d'un programme de réhabilitation des voies de desserte afin d'assurer la complémentarité des différentes régions.

Des mesures organisationnelles et logistiques

Devant accompagner les actions techniques précédentes, de telles mesures méritent une attention particulière et dans leur conception et dans leur conduite, car l'issue heureuse de la stratégie en dépend.

S'agissant des mesures logistiques, les points suivants méritent qu'on s'y attarde :

- *primo*, l'adéquation du dispositif de l'encadrement à l'évolution sociologique du milieu rural par l'intégration de la formation à l'action, d'une part, et l'utilisation des exploitations agricoles comme lieu de rencontre entre chercheurs, vulgarisateurs et producteurs ; de manière à éviter de considérer les communautés rurales de simples bénéficiaires passifs de la technologie transférée par la recherche ;

- *secundo*, l'institution d'un service d'assurance/crédit agricole capable de mobiliser des fonds de différentes sources et de canaliser les capitaux ainsi réunis dans les actions spécifiquement rentables sous la forme, à l'époque et à des conditions qui facilitent leur contribution dans l'accroissement de la production :

- *tertio*, la mise en oeuvre d'une politique cohérente en matière de prix agricoles devant motiver et soutenir les paysans producteurs dans leur effort de production et leur permettre de satisfaire leurs besoins en facteurs de production et en biens de consommation.

En ce qui concerne les mesures organisationnelles, la finalité est de les concevoir selon le principe de ce qui est possible et non de ce qui est souhaitable, tout en recherchant à intégrer ensemble tous les éléments décisifs.

. L'une des premières mesures est la définition et la délimitation d'un cadre d'action constitué par des zones opérationnelles, à l'intérieur desquelles vont être mises à l'exécution toutes les activités prévues dans le plan d'action.

. A cela s'ajoute la mise en place d'un système permanent de gestion et de suivi des opérations entreprises, au sein duquel vont se faire la conception et la programmation des projets, l'évaluation et l'analyse des résultats obtenus ainsi que le réajustement éventuel des tirs.

. Ensuite, dans le contexte d'une désorganisation du système productif, une manière de "gérer la crise" consiste à rationaliser le peu de disponibilités alimentaires existantes par l'inventaire, la mise au point et la diffusion par des "clubs de ménagères" de préparations culinaires régionales utilisant les produits locaux.

Concomitamment, l'aide alimentaire accordée par les pays amis et familièrement dirigées vers l'atténuation des pénuries en cas de calamités, pourrait servir à la constitution d'un vaste fonds de salaires en nature pour les projets d'accroissement de la production agricole et ce, moyennant une planification préalable des besoins.

CONCLUSION

LE ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRICOLES

Enfin, il n'est pas surabondant de mettre l'accent sur le rôle de l'Etat dans le secteur des activités agricoles afin qu'il puisse jouer le rôle d'initiateur et d'incitateur dans le développement du secteur. En tant qu'initiateur, l'Etat poursuivra son désengagement sur les opérations productives et le renforcement des systèmes de contrôle, de suivi-évaluation des activités agricoles. Pour ce qui est du rôle d'incitateur, l'Etat se chargera d'orienter les investisseurs privés vers les zones à haute potentialité et mettra en place un dispositif législatif et réglementaire pour sécuriser les investissements et favoriser l'auto-financement .

Les conditions sont ainsi réunies pour provoquer un contexte de concertation tendant à endiguer les dégâts. Toutefois, d'emblée on peut affirmer que les solutions pour résoudre le problème agricole prévalant actuellement ne pourraient pas sortir d'une baguette magique. Elles devraient déboucher d'une profonde réflexion sur les causes principales découlant des constats établis plus haut tout autant sur les aspects institutionnels que techniques. L'acuité du problème étant, le secteur agricole a besoin d'un schéma volontariste pour sa gestion et son développement. Dans un premier temps, il y a lieu de coordonner émanant de l'initiative privée pour combler certaines fonctions essentielles délaissées par l'Etat après son désengagement, tout en incitant ce dernier à accompagner les mécanismes du marché. En second lieu, l'on s'attachera à définir une véritable politique agricole nationale avec un fil directeur clairement perceptible et effectivement approprié à la situation.

On peut démontrer que, à partir de la prise en compte de quelques facteurs judicieusement choisis avec tout ce que cela comporte d'hypothèses prudentes, le développement des activités agricoles des ménages est potentiellement réalisable. Bien entendu, de tel objectif ne serait atteint que si toutes les conditions favorables sont réunies pour faire de l'augmentation de la productivité et de la rentabilisation des infrastructures existantes comme chevaux de bataille du défi.